



HOUSE OF COMMONS  
CHAMBRE DES COMMUNES  
CANADA

**LE RAPPORT SUR LE RENDEMENT 2013-2014 ET  
LE RAPPORT SUR LES PLANS ET LES PRIORITÉS  
2015-2016 DU BUREAU DU VÉRIFICATEUR  
GÉNÉRAL**

**Rapport du Comité permanent  
des comptes publics**

**Le président**

**David Christopherson**

**JUIN 2015**

**41<sup>e</sup> LÉGISLATURE, DEUXIÈME SESSION**

---

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

### **PERMISSION DU PRÉSIDENT**

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

**LE RAPPORT SUR LE RENDEMENT 2013-2014 ET  
LE RAPPORT SUR LES PLANS ET LES PRIORITÉS  
2015-2016 DU BUREAU DU VÉRIFICATEUR  
GÉNÉRAL**

**Rapport du Comité permanent  
des comptes publics**

**Le président**

**David Christopherson**

**JUIN 2015**

**41<sup>e</sup> LÉGISLATURE, DEUXIÈME SESSION**



# **COMITÉ PERMANENT DES COMPTES PUBLICS**

## **PRÉSIDENT**

David Christopherson

## **VICE-PRÉSIDENTS**

John Carmichael

Yvonne Jones

## **MEMBRES**

Dan Albas

Malcolm Allen

Jay Aspin

Ted Falk

Alain Giguère

Bryan Hayes

Stephen Woodworth

## **GREFFIÈRE DU COMITÉ**

Angela Crandall

## **BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT**

### **Service d'information et de recherche parlementaires**

Édison Roy-César, analyste

Alex Smith, analyste



# **LE COMITÉ PERMANENT DES COMPTES PUBLICS**

a l'honneur de présenter son

## **DIX-NEUVIÈME RAPPORT**

Conformément au mandat que lui confère l'article 108(2) du Règlement, le Comité a étudié, le Budget principal des dépenses 2015-2016 : Rapport sur les plans et priorités de 2015-2016 et le Rapport sur le rendement de 2013-2014 du Bureau du vérificateur général du Canada et a convenu de faire rapport de ce qui suit :





# LE RAPPORT SUR LE RENDEMENT 2013-2014 ET LE RAPPORT SUR LES PLANS ET LES PRIORITÉS 2015-2016 DU BUREAU DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

---

## INTRODUCTION

Dans le cadre du processus budgétaire, les ministères et les organismes fédéraux produisent et présentent au Parlement des rapports sur les plans et les priorités et des rapports sur le rendement. Les rapports sur les plans et les priorités exposent les priorités de l'organisation, l'affectation prévue des ressources humaines et financières, les résultats attendus de ses activités et les indicateurs de rendement qui serviront à déterminer si les résultats ont été atteints. Les rapports sur le rendement, quant à eux, précisent les ressources qui ont été utilisées au cours de l'exercice financier et les résultats qui ont été atteints, ces derniers étant comparés aux cibles fixées dans le rapport sur les plans et les priorités.

Le Comité permanent des comptes publics de la Chambre des communes (le Comité) a un rôle à jouer au nom du Parlement et des Canadiens : celui d'amener le Bureau du vérificateur général du Canada (BVG) à rendre des comptes sur son rendement antérieur et ses plans d'avenir. Pour cette raison, le Comité examine le rapport sur le rendement et le rapport sur les plans et les priorités du BVG parallèlement à son examen du budget principal des dépenses du BVG.

Le Comité a tenu une réunion sur le Budget principal des dépenses 2015-2016, le Rapport sur le rendement 2013-2014<sup>1</sup> et le Rapport sur les plans et les priorités 2015-2016<sup>2</sup> du BVG le 4 mai 2015<sup>3</sup>. Il a alors reçu Michael Ferguson, vérificateur général du Canada; Sylvain Ricard, vérificateur général adjoint responsable des Services corporatifs et dirigeant principal des finances; Lucie Cardinal, contrôlease; et Kimberly Leblanc, directrice, Services des ressources humaines. Le Comité a présenté son rapport sur le Budget principal des dépenses 2015-2016 à la Chambre des communes le 11 mai 2015<sup>4</sup>. Le présent rapport met en lumière les observations du Comité concernant le rapport sur le rendement et le rapport sur les plans et les priorités du BVG.

---

1 Bureau du vérificateur général du Canada, [Budget des dépenses 2013-2014 – Rapport sur le rendement](#), Ottawa, 2014.

2 Bureau du vérificateur général du Canada, [Rapport sur les plans et les priorités 2015-2016](#), Ottawa, 2015.

3 Chambre des communes, Comité permanent des comptes publics, *Témoignages*, réunion n° 58, 41<sup>e</sup> législature, 2<sup>e</sup> session, 4 mai 2015.

4 Chambre des communes, Comité permanent des comptes publics, [Budget principal des dépenses 2015-2016 : crédit n° 1 inscrit sous la rubrique Vérificateur général](#), Dix-huitième rapport, 41<sup>e</sup> législature, 2<sup>e</sup> session, mai 2015.

## RENDEMENT ANTÉRIEUR

Selon son Rapport sur le rendement 2013-2014, le BVG a réalisé les travaux suivants en 2013-2014 :

- 29 audits de performance et une étude;
- 100 audits d'états financiers;
- 2 examens spéciaux<sup>5</sup>.

Le rapport sur le rendement résume quelques-unes des réalisations de l'exercice :

- À l'occasion de ses audits de suivi, le BVG a constaté que les ministères avaient fait des progrès satisfaisants dans la mise en œuvre de cinq des dix recommandations examinées.
- Sur les cinq réserves formulées dans les audits d'états financiers produits en 2012-2013, deux ont été réglées en 2013-2014. Pour ce qui est des trois autres réserves, deux découlaient de retards dans le dépôt des rapports annuels ou des états financiers. Pour la dernière, le BVG n'a pas pu obtenir des éléments probants suffisants à l'égard des stocks de l'entité auditée.
- Pour l'un des deux examens spéciaux de sociétés d'État effectués durant l'exercice, le BVG a constaté que le défaut grave qui avait été signalé dans l'examen spécial précédent avait été corrigé.
- En 2013-2014, le BVG a participé à 23 audiences parlementaires et séances d'information, une baisse par rapport aux 27 dénombrées en 2012-2013. Le pourcentage des audits de performance qui ont été revus par des comités parlementaires est passé de 30 à 21 %, mais le nombre de comparutions du BVG devant le Comité est demeuré stable comparativement aux dernières années.

Le rapport indique également deux secteurs où il y a place à l'amélioration :

- Le BVG n'a pas réussi, comme il le souhaitait, à réaliser ses audits de performance et ses examens spéciaux sans dépasser les budgets alloués dans au moins 80 % des cas; en effet, 73 % des audits de performance ont respecté leur budget. Pour les examens spéciaux, cette proportion a été de 50 % (un sur deux).

---

5 Bureau du vérificateur général du Canada, *Budget des dépenses 2013-2014 — Rapport sur le rendement*, p. 9.

- Les revues des pratiques ont révélé qu'il était nécessaire d'améliorer la documentation de la nature et de l'étendue de la surveillance exercée par les auditeurs d'expérience<sup>6</sup>.

## **A. Suivi**

Le BVG effectue périodiquement des audits de suivi afin de vérifier si les ministères et les organismes étudiés font des progrès dans la mise en œuvre des recommandations qu'il a présentées lors des audits précédents. Interrogé à propos du fait que le BVG a déterminé en 2013-2014 que les ministères avaient réalisé des progrès satisfaisants à l'égard de seulement cinq des dix recommandations étudiées, Michael Ferguson, vérificateur général du Canada, a décrit les recommandations : deux d'entre elles traitaient des contrôles internes pour les rapports financiers, une concernait la surveillance des contrôles relatifs à la prévention de l'entrée illégale au Canada, et deux autres étaient issues d'un audit du commissaire à l'environnement et au développement durable sur l'intégrité écologique des parcs nationaux<sup>7</sup>. M. Ferguson a ajouté que, si le BVG voulait que des progrès satisfaisants soient réalisés dans 75 % des recommandations étudiées, c'était parce que les ministères ont parfois besoin de quelques années pour apporter les améliorations nécessaires à la mise en œuvre des recommandations<sup>8</sup>.

M. Ferguson a aussi fourni quelques conseils au Comité concernant le choix des audits à examiner : « Lorsque le comité décide quels audits feront l'objet d'audiences, c'est très important de voir si un audit de suivi quelconque que nous avons fait a montré qu'un ministère donné ne s'est pas conformé aux recommandations de manière satisfaisante<sup>9</sup>. » Il a également indiqué :

[V]otre comité a fait entendre haut et clair un message qui nous est très utile : que les ministères n'ont pas intérêt à comparaître à nouveau devant le comité en parlant de recommandations qu'il s'était engagé à respecter. Ces deux dernières années, nous revenons assez souvent à la charge auprès des ministères, avec le message réitéré par votre comité : qu'on s'attend à ce qu'il y ait un suivi, à ce que le ministère respecte ses engagements et mette sur pied des plans d'action. Le message sans ambiguïté du comité sur ce point nous est très utile quand nous effectuons les suivis<sup>10</sup>.

## **B. Audits de performance examinés par les comités parlementaires**

Le BVG croit que ses comparutions devant les comités aident les parlementaires à remplir leur rôle de surveillance et qu'elles lui donnent l'occasion de mieux faire connaître

---

6 *Ibid.*, p. 3.

7 Réunion n° 58, 1620.

8 Réunion n° 58, 1625.

9 *Ibid.*

10 Réunion n° 58, 1645.

et comprendre les questions abordées dans ses rapports<sup>11</sup>. Le BVG souhaite que 65 % de ses audits de performance soient examinés par un comité parlementaire. Selon des renseignements qu'il a fournis ultérieurement au Comité, le BVG a produit 23 chapitres d'audits de performance en 2011-2012, 23 en 2012-2013 et 29 autres en 2013-2014<sup>12</sup>. M. Ferguson a énuméré les proportions d'audits de performance étudiés par des comités parlementaires au fil des ans : « en 2008-2009, c'était 57 %; en 2009-2010, 68 %; en 2010-2011, 62 %; et ensuite 48 % [en 2011-2012], 30 % [en 2012-2013], puis 24 % [en 2013-2014]<sup>13</sup> ». Il a précisé que la cible de 65 % avait été fixée lorsque le nombre d'études avoisinait les 50 à 60 %<sup>14</sup>. À propos de la tendance à la baisse de la proportion d'audits de performance étudiés par des comités parlementaires, M. Ferguson s'est demandé : « Est-ce que ça signifie que les rapports que nous produisons suscitent moins l'intérêt des comités parlementaires? Est-ce que ça signifie que nous produisons plus de rapports que ce que les comités peuvent traiter<sup>15</sup>? »

En ce qui a trait au nombre de témoignages en 2013-2014, M. Ferguson a signalé qu'il y avait eu 14 comparutions aux réunions et aux séances d'information du Comité<sup>16</sup>. Selon des renseignements fournis par la suite, le BVG a comparu à trois reprises aux réunions et aux séances d'information des comités sénatoriaux, et il a témoigné six fois devant d'autres comités de la Chambre des communes<sup>17</sup>. M. Ferguson a aussi dit que, bien que le nombre de comparutions devant le Comité n'atteigne pas les niveaux des années antérieures, il est sensiblement le même, ou à peu près, que pour les deux derniers exercices<sup>18</sup>. En 2014-2015, le Comité a rencontré des représentants du BVG à 14 occasions.

Lorsqu'on lui a demandé si les audits qui n'avaient pas été examinés par le Comité en valaient moins la peine, M. Ferguson a répondu :

Nous présentons les rapports aux ministères ainsi que les recommandations et nous obtenons les réponses des ministères en plus de leur plan d'action. Bien sûr tout cela a eu lieu. Toutefois, notre travail consiste à faire rapport au Parlement, c'est pourquoi nous le faisons. Bien sûr, lorsque je dépose ces rapports, comme par exemple le rapport du printemps, il y a une audience qui permet au comité de poser des questions sur chacune des vérifications que nous avons effectuées. Mais ce n'est pas comme si vous y aviez la

---

11 Bureau du vérificateur général du Canada, *Budget des dépenses 2013-2014 — Rapport sur le rendement*, p. 19.

12 Michael Ferguson, lettre au Comité permanent des comptes publics de la Chambre des communes (concernant l'information demandée à la séance du 4 mai 2015), 15 mai 2015.

13 Réunion n° 58, 1555.

14 *Ibid.*

15 *Ibid.*, 1555.

16 *Ibid.*, 1635.

17 Michael Ferguson, lettre au Comité permanent des comptes publics.

18 *Ibid.*

possibilité de consacrer toute une séance sur un rapport particulier en plus de recevoir les représentants ministériels.

Manifestement, les vérifications que nous faisons sont très valables même si le comité n'en délibère pas, mais je pense que nous maximisons la valeur de ces vérifications en jouant cette partie de notre rôle qui consiste à faire rapport au Parlement et à aider les parlementaires à comprendre grâce aux comparutions devant les comités le sens de ce que nous avons trouvé. De cette façon, nous donnons la chance aux parlementaires d'entendre le point de vue des ministères quant aux vérifications. Par conséquent, j'estime que les vérifications sont plus valables lorsqu'il y a une audience<sup>19</sup>.

## PLANS D'AVENIR

Comme il l'indique dans son Rapport sur les plans et les priorités 2015-2016, le BVG a désigné trois objectifs stratégiques comme secteurs à améliorer en priorité en 2015-2016 :

- veiller à ce que la gestion et la gouvernance soient efficaces, efficaces et responsables;
- former et conserver une main-d'œuvre qualifiée, motivée et bilingue;
- entretenir une culture favorisant l'habilitation.

Pour atteindre ces objectifs, le BVG prévoit :

- réduire la taille du conseil de direction;
- définir de nouveaux rôles et de nouvelles responsabilités pour les cadres supérieurs;
- redéfinir les résultats escomptés et les mesures quant à l'objectif de conserver une main-d'œuvre qualifiée, motivée et bilingue;
- évaluer la mesure dans laquelle les employés estiment qu'ils ont les moyens nécessaires pour effectuer leur travail;
- élaborer des plans, au besoin, pour régler toute préoccupation soulevée par cette évaluation<sup>20</sup>.

En 2015-2016, le BVG prévoit réaliser les travaux suivants :

- 21 audits de performance d'organismes fédéraux et territoriaux;

---

19 *Ibid.*, 1600.

20 Bureau du vérificateur général du Canada, *Rapport sur les plans et les priorités 2015-2016*, p. 7 et 8.

- 95 audits d'états financiers;
- 5 examens spéciaux;
- un audit sur les dépenses des sénateurs<sup>21</sup>.

### **A. Objectifs stratégiques**

M. Ferguson a dit au Comité que, pour établir ses objectifs stratégiques, le BVG avait fait un exercice de planification stratégique en utilisant la méthode du tableau de bord équilibré. Il a examiné l'organisation du point de vue de ses clients, sous l'angle financier, des opérations internes et des perspectives d'apprentissage et de croissance. Cet exercice a permis de formuler 12 objectifs stratégiques<sup>22</sup>. Comme il ne peut pas travailler tous les ans sur chacun de ces objectifs, le BVG a choisi, pour 2015-2016, trois objectifs prioritaires, auxquels sont associées certaines activités. En outre, un groupe de gestion de projet effectue un suivi des progrès réalisés pour chaque objectif<sup>23</sup>.

En ce qui a trait à l'intention de définir de nouveaux rôles et de nouvelles responsabilités pour les cadres supérieurs, M. Ferguson a expliqué que le BVG s'assure que les décisions sont prises par « ceux qui ont les compétences et l'expérience pour les prendre<sup>24</sup> ». Le BVG fera d'ailleurs passer la taille de son conseil de direction de seize à neuf membres, le but étant que les vérificateurs généraux adjoints soient plus axés sur la stratégie et l'utilité de l'organisation, et que les directeurs soient responsables d'effectuer les audits<sup>25</sup>.

Interrogé au sujet de la formation et du perfectionnement, notamment de la formation linguistique, M. Ferguson a fait savoir que le mandat du BVG obligeait l'organisation à s'assurer que ses employés ont les compétences professionnelles et linguistiques nécessaires<sup>26</sup>. À cet égard, le BVG cherche actuellement à déterminer ses besoins en formation et à mettre à jour sa stratégie en matière de langues officielles pour aider ses employés à maintenir leur niveau linguistique ou à atteindre le niveau exigé<sup>27</sup>.

M. Ferguson a aussi dit au Comité que le BVG s'affaire à modifier le format de ses rapports afin de mettre l'accent sur les conclusions des audits et de rendre les audits plus

---

21 *Ibid.*, p. 1.

22 Réunion n° 58, 1615.

23 *Ibid.*

24 Réunion n° 58, 1540.

25 *Ibid.*

26 *Ibid.*

27 *Ibid.*

accessibles et plus clairs pour les lecteurs<sup>28</sup>. Il veut ainsi produire des rapports d'audit plus « étoffés ». De plus, le BVG rédige un rapport qui aidera les parlementaires à comprendre son travail relatif aux états financiers. Le rapport fera connaître les résultats de ses audits des états financiers dans leur ensemble<sup>29</sup>.

## **B. Budget**

Dans le cadre du Budget principal des dépenses 2015-2016, le BVG demande des crédits parlementaires de 78,3 millions de dollars et prévoit compter l'équivalent de 557 employés à plein temps<sup>30</sup>. M. Ferguson a indiqué que les audits de performance et les audits d'états financiers se partagent à peu près également le budget du BVG<sup>31</sup>. Le BVG compte aussi un groupe appelé Direction des méthodes professionnelles, qui appuie les groupes des audits d'états financiers et des audits de performance<sup>32</sup>.

M. Ferguson a fait valoir au Comité que le BVG avait pu limiter ses besoins en ressources humaines et financières au cours des dernières années en réduisant de 19 le nombre requis d'audits d'états financiers, en faisant des compressions assez importantes dans les services de soutien et en ramenant le nombre de cadres supérieurs de seize à neuf<sup>33</sup>. Pour ce qui est de savoir si le BVG dispose de fonds suffisants pour remplir son mandat, M. Ferguson a noté que le BVG a la responsabilité législative d'effectuer des audits d'états financiers et des examens spéciaux touchant des organismes bien précis, et que même s'il est aussi tenu de faire des audits de performance, leur nombre n'est pas précisé dans son mandat<sup>34</sup>. Il a conclu en disant :

[À] l'heure actuelle, nous sommes toujours à même d'effectuer un nombre de vérifications de rendement qui se rangent dans les moyennes antérieures. Je pense que toute autre compression, ainsi que la nécessité d'absorber d'autres coûts financiers, nous contraindraient à effectuer moins de vérifications de rendement que par le passé. Nous pouvons certes continuer à entreprendre ces vérifications de rendement, telles que stipulées dans notre mandat, mais à l'heure actuelle, toute compression nous contraindra à effectuer moins de vérifications de rendement<sup>35</sup>.

---

28 *Ibid.*, 1550.

29 *Ibid.*

30 *Ibid.*, 1535.

31 *Ibid.*, 1540.

32 *Ibid.*

33 *Ibid.*, 1610.

34 *Ibid.*, 1640.

35 *Ibid.*

## C. Planification des audits

En ce qui a trait à la planification des audits de performance, M. Ferguson a fait remarquer que le BVG choisit ses sujets en fonction d'un processus de planification stratégique : « Au cours de ce processus, nous avons de nombreuses conversations avec les ministères et organismes, et nous essayons de recenser les risques auxquels ils font face afin de déterminer si nous devons étudier une question particulière en fonction des risques recensés et d'attirer l'attention du Parlement<sup>36</sup>. » Le processus de planification stratégique aboutit à des plans d'audits triennaux, et le BVG a peu de marge de manœuvre, surtout quand les budgets sont serrés<sup>37</sup>. Selon M. Ferguson, un budget plus important donnerait au BVG une plus grande souplesse et lui permettrait de couvrir davantage de sujets, mais le BVG n'est pas toujours celui qui décide quand un audit peut avoir lieu<sup>38</sup>. Par ailleurs, le BVG n'est pas le seul à devoir faire preuve de souplesse; c'est aussi le cas de l'organisme vérifié. En effet, recevoir des vérificateurs exige de la préparation, du temps et de la planification<sup>39</sup>. En outre, comme il faut environ 18 mois, de la planification à l'exécution, pour mener à bien un audit de performance ou un examen spécial, il est difficile pour le BVG de répondre rapidement aux demandes d'audit sur un sujet particulier<sup>40</sup>. M. Ferguson a résumé la situation de la manière suivante :

Nous avons rarement pu changer nos plans en cours de route. Quand les budgets sont restreints, nous avons moins de souplesse, mais nous avons toujours essayé de programmer nos activités. Nous n'avons pas pour habitude de changer les choses en cours de route. Nous voulons que nos vérificateurs sachent ce sur quoi ils vont travailler pour qu'ils puissent se préparer. Certains organismes feront l'objet d'un contrôle, et nous devons les en informer pour qu'ils soient prêts à recevoir nos vérificateurs<sup>41</sup>.

Amené à expliquer pourquoi le nombre annuel d'audits de performance est en baisse, M. Ferguson a souligné que le phénomène était imputable en partie au fait que cinq examens spéciaux sont prévus en 2015-2016, alors qu'il n'y en a eu que deux en 2013-2014. Plus d'examens spéciaux signifient moins d'audits de performance<sup>42</sup>. La diminution s'explique aussi par la tenue de l'audit des dépenses des sénateurs, qui a requis plus de ressources que prévu, soit l'équivalent de deux ou trois audits de performance<sup>43</sup>. Si l'on ajoute les examens spéciaux supplémentaires et l'audit des

---

36 *Ibid.*, 1605.

37 *Ibid.*, 1545.

38 *Ibid.*

39 *Ibid.*

40 *Ibid.*, 1605.

41 *Ibid.*, 1545.

42 *Ibid.*, 1610.

43 *Ibid.*



dépenses des sénateurs aux 21 audits de performance planifiés en 2015-2016, on obtient un total de 26 ou 27, un chiffre comparable aux 29 de l'exercice précédent<sup>44</sup>.

#### **D. Examen par un pair**

Le BVG demande périodiquement à un pair d'examiner ses audits. Le dernier exercice du genre a été réalisé en 2010 par le vérificateur national de l'Australie<sup>45</sup>. Selon ce qu'a indiqué M. Ferguson, les Australiens ont conclu que la méthodologie du BVG était dépassée. Celui-ci a alors lancé un projet de renouvellement de sa méthodologie d'audit et a établi un processus permanent pour s'assurer qu'elle est toujours actuelle<sup>46</sup>. M. Ferguson a précisé que, normalement, il se tient au moins un examen par un pair durant le mandat de chaque vérificateur général. Il s'attend donc à ce qu'un exercice du genre ait lieu avant la fin de son mandat, peut-être en 2018-2019<sup>47</sup>.

#### **E. Audit du Sénat**

Le BVG effectue un audit des dépenses des sénateurs. M. Ferguson a dit au Comité que le BVG prévoit présenter son rapport final au Président du Sénat dans la première semaine de juin<sup>48</sup>. Il s'agit d'un audit d'assez grande envergure, comme en témoignent sa durée et le nombre de transactions examinées, mais il est en même temps assez simple du point de vue de ce qui est vérifié — des demandes de remboursement de dépenses et des paiements<sup>49</sup>. Les ressources nécessaires à l'audit proviendront du budget consacré aux audits d'états financiers et aux audits de performance et elles seront indiquées dans le rapport déposé au Parlement<sup>50</sup>. M. Ferguson a ajouté : « Comme je l'ai dit à plusieurs reprises, une fois que nous aurons déposé le rapport, nous supputerons le coût du rapport en termes d'argent dépensé pour les entrepreneurs, pour le personnel à l'interne, et toutes les autres dépenses. Nous rendrons cette information publique sur notre site Web dès que nous aurons déposé le rapport<sup>51</sup>. »

### **CONCLUSION**

Le BVG effectue des audits afin de s'assurer que les organismes étudiés tiennent de bons états financiers, qu'ils dépensent les fonds publics en accordant toute l'importance voulue à l'économie et à l'efficacité, et qu'ils appliquent des mécanismes de

---

44 *Ibid.*

45 *Ibid.*, 1625.

46 *Ibid.*

47 *Ibid.*

48 *Ibid.*, 1645.

49 *Ibid.*, 1550.

50 *Ibid.*, 1650.

51 *Ibid.*

rapports sur le rendement. Le Comité a un rôle important à jouer à cet égard : il aide à vérifier si les ministères et les organismes fédéraux mettent en œuvre les recommandations du BVG, notamment celles formulées dans les audits de suivi. Or, même si le nombre d'audits de performance examinés par le Comité est comparable à celui des deux derniers exercices, la proportion d'audits examinés par les comités parlementaires est en baisse. Par ailleurs, le BVG a établi plusieurs objectifs stratégiques et réduit son budget, ce qui ne l'empêche pas de remplir son mandat relatif aux audits. Cependant, toute réduction supplémentaire pourrait entraîner une baisse du nombre d'audits de performance. Le BVG a également mis en place un plan triennal de planification des audits de performance. Notons enfin qu'il a disposé d'assez de souplesse pour mener un audit approfondi des dépenses des sénateurs.

# ANNEXE A

## LISTE DES TÉMOINS

---

Organisations et individus	Date	Réunion
<b>Bureau du vérificateur général du Canada</b>	2015/05/04	58
Michael Ferguson, vérificateur général du Canada		
Lucie Cardinal, contrôleur		
Kimberly Leblanc, directrice Services en ressources humaines		
Sylvain Richard, vérificateur général adjoint Services corporatifs et dirigeant principal des finances		



# PROCÈS-VERBAUX

Un exemplaire des procès-verbaux pertinent ([réunions N° 58 et 63](#)) est déposé.

Respectueusement soumis,

Le président,

David Christopherson

